



AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

ETABLISSEMENTS CONTENANT DES INSTALLATIONS OU ACTIVITES CLASSEES EN VERTU DU DECRET
DU 11 MARS 1999 RELATIF AU PERMIS D'ENVIRONNEMENT.
PROJET DE CATEGORIE C (sans étude d'incidences sur l'environnement)

OBJET DE LA DEMANDE : Demande de permis d'environnement classe 2 pour le maintien en activité d'une carrosserie automobile comprenant : une cabine de peinture avec laboratoire, une zone de lavage de moins de 10 véhicules/semaine, deux ateliers de réparation, deux ponts élévateurs, trois chaudières d'une puissance de 22 kW chacune, un atelier de démontage, un atelier de tôlerie, deux compresseurs d'air d'une puissance de 22 kW chacun, un réservoir d'air d'une capacité de 300L, une cuve de mazout à double paroi de 3000L et cinq véhicules hors d'usage.

EXPLOITANT : MAXIM CAR SRL - place Abbé Bougard 1, 6180 Courcelles

SITUATION : place Abbé Bougard 1, 6180 Courcelles

Date d'affichage de l'avis	Date d'ouverture de l'enquête	Lieu, date et heure de clôture de l'enquête	Les observations écrites peuvent être adressées à :
10/06/2020	15/06/2020	Administration communale Service Environnement Rue Jean Jaurès 2 6180 Courcelles LUNDI 29/06/2020 À 10 heures	Administration communale - Service Environnement Rue Jean Jaurès, 2 - 6180 Courcelles Tél : 071/466 903 Fax : 071/466 969 e-mail : environnement@courcelles.be

Le Collège communal porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique est ouverte, relative à la demande précitée.

L'enquête publique est organisée conformément aux articles D.29-7 à D.29-19 et R.41-6 du Livre 1^{er} du Code de l'Environnement et se déroule **du 15 juin 2020 au 29 juin 2020**

Le dossier peut être consulté à l'Administration communale - Service Environnement rue Jean Jaurès 2, 6180 Courcelles - à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête, chaque jour ouvrable entre 08h30 et 12h et 13h30 et 15h30 **uniquement sur rendez-vous pris au 071/466 903 ou au 071/466 975 (dans le strict respect des mesures de sécurité) ou** le samedi matin sur rendez-vous pris au maximum le mercredi qui précède avant 16h

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de l'Administration communale dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la clôture de l'enquête.

Afin que toute personne puisse obtenir des explications techniques sur le projet, celle-ci peut contacter :

- o Le Service Environnement de la Commune de Courcelles (coordonnées dans le tableau ci-dessus)
- o Le Fonctionnaire technique : rue de l'Ecluse 22, 6000 Charleroi - 071/654 776
Référence du dossier : 31520 & D3400/52015/RGPED/2020/3FVA/sd-PE

Le Collège communal est l'autorité compétente pour statuer sur la présente demande de permis d'environnement en vertu de l'article 13, alinéa 1^{er}, du Décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement.

A Courcelles, le 05 juin 2020

Le Directeur général F.F.
Merouane HADBI



Pour la Députée-Bourgmestre,
Caroline TAQUIN,
L'Echevine déléguée,
Hedwige DEHON, 6^{ème} Echevine